CHELGHOUM-LAID (MILA)

La société civile défend son «territoire»

Dans une pétition signée par 8 associations, et pas des moindres, représentant la société civile de Chelghoum-Laïd et envoyée à qui de droit, les signataires exhortent toutes les autorités locales, et à leur tête le wali de Mila, à se pencher sérieusement sur ce cas de figure qui, s'il n'est pas pris comme il se doit en charge, risque de connaître des développements imprévisibles ou générer des préjudices incalculables, urbanistiquement et environnementalement parlant.

En effet, et selon la copie de la pétition qui est en notre possession, cette parcelle de terre appelée «El Merdja», d'une superficie d'un peu moins de 10 hectares, représente le cœur battant de la ville et de toute la population, par sa situation, son état et sa valeur écologique, puisque pas moins de 1 800 sujets de peupliers, ont été plantés, arrosés et entretenus par des générations entières et «ce n'est sûrement pas aujourd'hui que les habitants de la ville vont accepter de se laisser déposséder de ce trésor, pour le compte d'une magouille qui ne dit pas son nom, sous couvert d'investissement industriel», lit-on dans la pétition. Située dans le POS 3, près de la cité Bouchama-Hammou et à quelques encablures du centre-ville, cette parcelle a de tout temps était préservée, dans tous les PDAU de la commune de Chelghoum-Laïd, comme étant un espace de détente et de loisirs, nous rassurent les représentants de la population, «vouloir la transformer, aujourd'hui, en une unité industrielle pour une marque mondiale de boissons gazeuses n'est qu'une vue de l'esprit de certains prédateurs du foncier, d'autant plus qu'une nouvelle zone industrielle de 240 hectares, en plus de l'ancienne située à un jet de pierre de là, est quasiment prête à recevoir ce genre d'investissement industriel, nous rétorque-t-on !

En effet, pourquoi créer une aussi vaste zone industrielle (parmi une poignée d'autres créées au niveau national), puis venir miroiter un autre terrain, pas du tout destiné pour une telle activité, n'y a-t-il pas anguille sous roche ? Les autorités locales, et à leur tête monsieur Madani Fouatih Abderrahmane, sont avisés et sauront, probablement, déjouer cette sournoiserie !

Abdelmadjid M'haïmoud

ACCIDENTS DE LA ROUTE À OUM-EL-BOUAGHI

Trois morts et plusieurs blessés

Selon des informations en notre possession, deux accidents se sont déroulés hier au niveau du tronçon Aïn Beida-Fkirina. Le premier a eu lieu à l'intersection menant vers la commune de Oued Nini lorsqu'un véhicule de type Logan percuta de plein fouet un gros tonnage, un Scakmann, ce qui provoqua la mort instantanée du conducteur de l'engin et blessant cinq passagers de l'autre véhicule dont deux dans un état grave.

Le deuxième accident a eu lieu sur la route menant à Djazia, une collision frontale entre une Herbine et un véhicule touristique a fait deux morts A. H., âgé de 55 ans au bord de la Herbine et une femme, la trentaine, de l'autre véhicule, tout en blessant six passagers membres d'une même famille âgés entre 4 et 62 ans.

Les blessés ont été secourus par les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de Fkirina et les dépouilles mortelles transférées vers l'EPH Zerdani de Aïn Beida. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour connaître les causes exactes de cet accident.

Moussa Chtatha

CONSTANTINE

Mandat de dépôt pour un dangereux délinquant à El-Khroub

Un dangereux criminel âgé de 34 ans, auteur en l'espace de deux jours de vol de voiture sous la menace d'arme blanche et d'enlèvement et séquestration d'une jeune fille de 24 ans, a été présenté au parquet, lundi dernier, par la Brigade du renseignement et d'intervention de la Sûreté de wilaya de Constantine et la section de police judiciaire du deuxième arrondissement urbain de la nouvelle ville Ali-Mendjeli, relevant de la daïra d'El-Khroub.

Faits d'une extrême gravité qui ont enfoncé le présumé coupable devant le procureur de la République d'autant plus que ce dernier a fait preuve d'une farouche résistance au moment de son arrestation dans l'appartement où était séquestrée sa victime, situé à l'unité de voisinage 16 de la nouvelle ville Ali-Mendjeli. En effet, le délinquant qui n'avait aucune chance de se faufiler entre les maillons des services de l'ordre, qui avaient pris le soin d'encercler tout le périmètre, a menacé de faire exploser une bonbonne de gaz butane dans un premier temps avant de recourir à la mise à feu d'effets divers se trouvant à l'intérieur de l'appartement espérant desserrer l'étau dressé autour de lui.

Procédé qui a nécessité l'intervention des éléments de la Protection civile au moment de l'assaut qui a permis la neutralisation du criminel présumé. Deux jours auparavant, soit le 20 octobre, il s'était rendu coupable de vol de voiture sous la menace d'une arme blanche non sans se permettre de délester son propriétaire d'une importante somme d'argent et de deux téléphones portables.

Véhicule dont il se serait servi pour l'enlèvement de la jeune femme après qu'il eut fait irruption au domicile de cette dernière qui était en compagnie de sa mère dans la nuit du 22 octobre.

La voiture de type Clio ainsi que les deux téléphones, objets du vol, ont été d'ailleurs récupérés au moment de son arrestation.

Par ailleurs, les brigades mobiles de la Sûreté de daïra d'El Khroub ont procédé durant la même semaine à l'arrestation de trois dealers en flagrant délit d'écoulement de quantités de kif traité, saisies pour la circonstance au même titre que des sommes d'argent en tant que revenus de la vente de drogue et ce, dans deux affaires distinctes.

K. G.

ANNABA

25 kilogrammes de kif traité saisis

Vingt-cinq kilogrammes au total de kif traité de qualité supérieure ont été saisis cette semaine dans deux endroits différents du centre-ville de Annaba par les éléments de la brigade antistupéfiants de la police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya.

Agissant sur renseignements, les policiers, munis d'un ordre de perquisition délivré par le procureur de la République près le tribunal de Annaba, ont pu mettre la main sur un réseau composé de quatre barons de la drogue activant dans cette ville et sa région.

Lors d'un point de presse tenu au siège de la Sûreté de wilaya, le commissaire principal Mohamed Yazid Boubekri, chef de la police judiciaire de Annaba, a indiqué que le kilogramme de cette qualité de kif traité, dont la provenance est le Maroc, est cédé a pas moins de 20 millions de centimes.

Outre les quatre barons arrêtés, deux autres, impliqués dans ce trafic, sont activement recherchés. Ces six individus sont de notables récidivistes, a ajouté la même source précisant que les mis en cause seront présentés au parquet de Annaba qui aura à statuer sur leur cas.

Par ailleurs, et concernant les saisies de kif traité opérées durant les 9 premiers mois de l'année en cours à Annaba, le commissaire principal Mohamed Yazid Boubekri les a quantifiées à 150 kilogrammes.

Toutefois, Il estimera que l'important ce n'est pas la quantité saisie, mais le démantèlement des réseaux qui sont derrière le trafic.

A. Bouacha